

Relevé de décisions Résidences de journalistes

2018

Commission régionale d'examen des projets de résidences de journalistes,
jeudi 19 juillet 2018 à la DRAC Normandie

Étaient présents :

- Ariane Le Carpentier, conseillère pour l'action culturelle - DRAC (Caen)
- Nadia Inoubli, conseillère pour l'action culturelle - DRAC (Caen)
- Caroline Renault, conseillère pour l'action culturelle - DRAC (Caen)
- Emmanuelle Griffon, Clemi, rectorat de Caen

Étaient excusés :

- Edouard Bessière, Clemi, rectorat de Rouen
- Alexandra Clair, Clemi, rectorat de Rouen

Les **10 projets** présentés pour cette troisième session de l'appel à projets font apparaître la répartition géographique suivante :

Calvados 5
Eure 1
Manche 1
Orne 1
Seine-Maritime 2

La commission a émis :

3 avis favorables :

- Des ateliers de journalisme pour raconter une autre façon de lutter contre le chômage, Ville de Colombelles et lycée Allende d'Hérouville Saint Clair, Simon Gouin(14) : 5 000 €
- Lisieux 2025, Lycée Marcel Gambier de Lisieux, Anne Blanchard (14) : 2 010 €
- #Tacritique, Théâtre municipal de Coutances, Marylène Carre (50) : 5 000 €

6 avis défavorables mais soutenus dans le cadre de l'éducation au médias :

- Agri-cultures, LPA du Robillard Dives-sur-mer – 2IDHP / un journaliste (14) : 3 000 €
- Voyages et récit radiophoniques, Collège Jacques Monod, Caen, Matthieu Bellinghen (14) : 1 000 €
- Vivre les médias pour mieux les comprendre, Collège Jean Monnet Flers, Marylène Carre (14) : 1 500 €
- L'armada, c'est tout un monde, Centre éducation fermé/association les nids – Dorothee Brimont et Thierry Delacour : 4 300 €
- Paroles VagabOndes, Collège Guillaume de Normandie Caen, Marylène Carre : 2 000 €
- Teenager, des voix, des infos, Les Andelys et territoire de la Seine Normandie Agglo, Editions Globules : 4 700 €

1 avis défavorable :

- Cité TV, une web tv citoyenne, Association Logacité, Rouen

La répartition financière établie à l'issue du jury engage la DRAC Normandie à hauteur de 28 510 €

La commission a accordé la priorité aux projets révélant un partenariat approfondi entre la ou les structure(s) d'accueil et le journaliste, privilégiant la résidence artistique comme outil de la rencontre avec les publics, s'inscrivant dans territoire avec une ambition précise en termes de production média.

La répartition géographique n'a pas pu être prise en compte en raison du faible nombre de l'absence de demandes dans les départements de l'Orne et de la Manche.

Recommandations :

Les bénéficiaires des projets veilleront dans toute opération de valorisation ou de communication à apporter la mention suivante « projet de résidence de journaliste soutenu par la DRAC Normandie ».

Les membres du jury rappellent que toute modification apportée au projet initial ainsi que tout report de tout ou partie d'une action doit faire l'objet d'une information écrite de la structure d'accueil à la DRAC.